

Mermoud: l'humiliation

ASILE Les députés volent au secours des requérants déboutés

YAN PAUCHARD
05 juillet 2005

«Si certains veulent bafouer ainsi la démocratie, je préfère ne pas me prononcer.» Hors de lui, le conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud a quitté précipitamment hier soir le Palais de Rumine, à Lausanne, après le terrible affront que lui a infligé le Grand Conseil.

Après une heure de débat, les députés ont accepté à une courte majorité (78 oui, contre 74 non et 3 abstentions) la motion du radical Serge Melly. Le texte

exige que le Conseil d'Etat renonce à l'usage des mesures de contrainte dans le dossier des requérants déboutés du groupe des «523». Cette décision a été accueillie par les vivats et les applaudissements des élus de gauche et de la tribune du public, où s'étaient réunis les requérants et leurs défenseurs. «Nous reprenons enfin espoir», a lancé Yves Sancey, de la Coordination Asile.

Mais ce vote n'explique pas à lui seul la colère de Jean-Claude Mermoud. La présidente du Grand Conseil, Christiane Jaquet-Berger, ne l'a pas autorisé à s'exprimer sur le sujet, à quelques minutes du vote crucial. «Ce n'était pas un camouflet, justifie la popiste. Mais une motion est avant tout l'affaire du Parlement. Et le conseiller d'Etat a déjà, à plusieurs reprises, exprimé son point de vue.»

Reste que l'acceptation de cette motion, rendue possible par le vote de quelques radicaux, met le Conseil d'Etat dans une situation des plus délicates. Car même si la construction juridique du texte est boiteuse, il sera difficile au gouvernement de braver la volonté des députés. La crise semble loin d'être résolue.

Si vous avez manqué le début

» [Deux marraines de choix pour les requérants](#)

Sur le web

» [Etat de Vaud - Parement](#)

» [Département des institutions et des relations extérieures \(DIRE\)](#)

» [Stopenvoi.ch](#)

» [Mouvement Suisse des Sans-Papiers](#)

» [Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s \(SAJE\)](#)
